

Puteaux signe la charte anti-gaspillage

Madame, Monsieur,

Mercredi 28 juin, Puteaux a signé une déclaration d'engagement pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, en présence du Maire de la ville Joëlle-Ceccaldi Raynaud. Cette charte, signée avec les représentants des supermarchés de la commune, renforce la détermination de Puteaux à agir pour un avenir plus responsable de notre environnement.

Face à l'urgence environnementale, la lutte contre le gaspillage alimentaire demeure une priorité pour la Ville de

Puteaux. La signature de la charte anti-gaspillage avec les représentants des supermarchés, au sein de l'Unité

locale de la Croix-Rouge de Puteaux, symbolise l'engagement de la ville en faveur de la promotion d'une gestion responsable des déchets.

Cette signature a eu lieu notamment en présence de Joëlle Ceccaldi-Raynaud, Maire de Puteaux, de l'adjoint au Maire de Courbevoie délégué à la Ville verte et durable, Arash Dérambarsh, de Frédéric Amblard, premier vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine, de Leila Belili, présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, et de Yannick Larroche, responsable de l'Unité locale de la Croix-Rouge de Puteaux.

Par cette déclaration d'engagement, Puteaux souhaite rejoindre l'action portée par la Ville de Courbevoie qui, le 3 février 2021, a adopté une charte d'engagement pour la lutte contre le gaspillage alimentaire. En trois ans, 300 000 repas ont ainsi été sauvés.

Mairie de Puteaux

CONTACT

Direction de la communication

Mairie de Puteaux

01 46 92 92 92 · presse@mairie-puteaux.fr